



Ministère de l'Enseignement Supérieure et la Recherche Scientifique



Direction Générale des Etudes Technologiques  
Institut Supérieur des Etudes Technologiques de Djerba  
Département de Génie Mécanique

---

## Appel à candidature

Pour l'inscription en Mastère LMD au titre de l'année universitaire 2022-2023

# Mastère professionnel en Management Industriel des Equipements Hôteliers (MIEH)

L'institut supérieur des Etudes Technologiques de Djerba lance un appel à candidature pour la sélection de 20 candidats au mastère professionnel en Management Industriel des Equipements Hôteliers (MIEH) pour l'année universitaire 2022-2023.

La sélection des candidats est conditionnée par le score attribué et par ordre de mérite.

### 1. Public cible :

Être titulaire :

- D'une **licence appliquée** ou **Licence appliquée co-construite** en **Génie Mécanique** ou en **Génie Electrique**,
- D'une **licence fondamentale** en **Génie Mécanique** ou en **Génie Electrique**,
- D'un **diplôme sanctionnant au moins 4 années d'études** après le **baccalauréat** en **Génie Mécanique** ou en **Génie Electrique**,
- D'un **diplôme d'ingénieur** en **Génie Mécanique**, **Génie Electrique**, **Génie Industriel** ou **Génie Energétique**.

La capacité d'accueil est fixée à 20 étudiants pour l'année universitaire 2022-2023.

- 15% au moins seront réservés aux candidats d'autres établissements,
- **Un seul redoublement** est toléré pendant tout le cursus universitaire.

### 2. Objectifs

Cette formation a pour objectifs :

- Assurer le management de la maintenance du patrimoine de l'hôtel ou d'un établissement recevant du public (ERP).
- Organiser et diriger les opérations d'entretien et le maintien de la viabilité d'infrastructures et bâtis selon les règles de sécurité et d'environnement et les impératifs d'exploitation.
- Gérer les ressources énergétiques (eau, électricité, gaz, etc ...).
- Savoir gérer l'environnement de l'hôtel (espaces verts et la gestion des déchets).

- Gérer les éventuelles rénovations (études techniques, planifications, gestion des fournisseurs et des achats...).
- Être garant du bon fonctionnement technique de l'hôtel et gérer le budget de maintenance.
- Manager des équipes de maintenance, conseiller et apporter une assistance technique.
- Concevoir et actualiser les rapports d'activités du service (opérations, travaux, incidents, évolutions...,).
- Travailler et communiquer au quotidien avec les différents services de l'hôtel.

### 3. Métiers visés

Les métiers visés sont principalement les métiers liés à l'hôtellerie tels que :

- Responsable de maintenance hôtelière
- Responsable de bureau d'études et/ou de recherche et développement technique dans le domaine de l'hôtellerie et tourisme
- Responsable maintenance bâtiment
- Chef de projets chargés de la rénovation ou de l'extension et de la mise en œuvre d'un système maintenance dans un hôtel
- Responsable capable d'appréhender les différents aspects d'un projet d'innovation hôtelier
- Auditeur de maintenance dans un bureau de consulting en maintenance
- Chef de projet infrastructure. - Chef de service infrastructure
- Directeur / Directrice maintenance bâtiment
- Directeur / Directrice technique des bâtiments.
- Directeur / Directrice de travaux d'infrastructure.

### 4. Conditions d'accès

La sélection des candidats au mastère professionnel Management Industriel des Equipements Hôtelières se fera sur concours en deux étapes :

#### 1<sup>ère</sup> étape : Inscription en ligne et dépôt du dossier de candidature

- Les candidats doivent s'inscrire en ligne sur la plateforme [www.cursus.tn](http://www.cursus.tn) à partir du **14 Juillet 2022**.
- Les dossiers de candidatures doivent être adressés directement au bureau d'ordre de l'établissement ou bien par voie postale au **Département génie Mécanique de L'Institut Supérieur des études technologiques de Djerba, Avenue de la Liberté, Route Houmet Souk – Midoun 4116 Midoun - Djerba, TUNISIE (Mastère MIEH) , au plus tard le 16 Août 2022 (lettre recommandée)** . Le cachet de la poste ou du bureau d'ordre de l'iset faisant foi.

Le dossier de candidature doit comprendre les documents suivants :

- **Une copie du formulaire d'inscription en ligne fait sur la plateforme [www.cursus.tn](http://www.cursus.tn).**
- **Une copie de la carte d'identité nationale.**
- **Une Copie certifiée conforme à l'original du baccalauréat ou diplôme équivalent,**
- **Une Copie certifiée conforme à l'original du relevé de notes du baccalauréat ou diplôme équivalent.**
- **Une Copie certifiée conforme à l'original de chaque diplôme obtenu,**
- **Une Copie conforme à l'original du relevé de notes de chaque année universitaire,**

- Copies des attestations des stages et du travail justifiant l'expérience professionnelle.
- Toute attestation de formation complémentaire
- Curriculum Vitae
- Lettre de motivation

**N.B :**

- Toute candidature préinscrite en ligne dont le dossier n'est pas déposé au bureau d'ordre dans les délais sera ignorée.
- Tout dossier dont le candidat n'est pas inscrit en ligne sur la plateforme [www.cursus .tn](http://www.cursus.tn), sera refusé.

### Affichage de la liste des candidats présélectionnés

La liste des candidats admissibles, sera publiée **Le 22 Août 2022** sur le site de l'ISSET de Djerba : [www.isetjb.rnu.tn](http://www.isetjb.rnu.tn) et sur la page Facebook officielle de l'ISSET de Djerba.

### 2<sup>ème</sup> étape : Entretien avec Jury

Les candidats admissibles seront convoqués pour passer un entretien devant un Jury de sélection composé d'universitaires et de professionnels pour choisir les candidats qui auront l'accès au mastère.

La liste finale des candidats admis au mastère sera affichée à l'ISSET de Djerba le **06 Septembre 2022** et publiée sur le site web de l'institut : [www.isetjb.rnu.tn](http://www.isetjb.rnu.tn) et sur la page Facebook officielle de l'ISSET de Djerba.

### Dates importantes :

- Lancement des appels à candidatures : **Lundi 11 juillet 2022**
- Date limite de préinscription en ligne (soumission de candidature obligatoire) sur le site [www.cursus.tn](http://www.cursus.tn) : **vendredi 12 Août 2022**
- Date limite de dépôt du dossier de candidature: **Mardi 16 Août 2022**
- Affichage de la liste des candidats présélectionnés pour les entretiens oraux sur le site de l'ISSET [www.isetjb.rnu.tn](http://www.isetjb.rnu.tn) : **Lundi 22 Août 2022**
- Date limite de réclamation : **Jeudi 25 Août 2022**
- Les entretiens oraux : **Les 1, 2 et 3 Septembre 2022**
- Affichage de la liste des candidats sélectionnés : **Mardi 06 Septembre 2022**
- Date limite de réclamation : **Vendredi 09 Septembre 2022**
- Inscription des candidats : **Du 12 au 16 Septembre 2022**
- Accueil des candidats et réunion d'information : **Lundi 19 Septembre 2022**
- Démarrage des enseignements : **Mercredi 21 Septembre 2022.**

### Pour plus d'informations :

- Email : [mieh.isetjb@gmail.com](mailto:mieh.isetjb@gmail.com)

### Formule de calcul du score du dossier déposé :

$$SP = BBac + (M1 + M2 + M3 + M4 + M5) / n - R + SP - 5.RM + SDU + STU + EP$$

Où :

- **BBac** : est un bonus de BAC, il est égal à : **+0** pour une mention **Passable**, **+2** pour une mention **Assez Bien**, **+4** pour une mention **Bien** et **+6** pour une mention **Très Bien**.

- **M1, M2, M3, M4 et M5** : sont respectivement les moyennes en première, deuxième, troisième, quatrième et cinquième année. Pour les licences appliquées, M3 est la moyenne du semestre S5 ; la note du projet de fin d'études n'intervient pas dans le calcul de cette moyenne.
  - **n** : Nombre d'année d'études, avec
    - n = 3 pour un niveau de BAC+3,**
    - n = 4 pour un niveau de BAC+4,**
    - n = 5 pour un niveau de BAC+5.**
  - **R** : malus relié au nombre d'années de redoublement, avec
    - R = 10 \* Nb. d'année de redoublement.**
  - **SP** : bonus relié à la réussite à la session principale, avec
    - SP = 4 \* Nb. de session principale.**
  - **RM** : est égal au nombre de **redoublements éventuels en mastère**  
Sachant qu'un seul redoublement est permis dans tout le cursus universitaire.
    - RM = 5 \* redoublement en mastère.**
  - **SDU** : bonus relié au type de diplôme universitaire obtenu : pour la Maintenance Industrielle, Maintenance des Systèmes Electriques, Automatisme et Informatique Industrielle et Energétique : **+ 5 points** et pour la Mécatronique, et Electronique Industrielle : **+ 2 points.**
  - **STU** : bonus relié aux stages universitaires qui à lien avec le mastère MIEH avec **+1 point** pour **stage d'initiation**, **+2 points** pour **stage technicien** et **+4 points** pour **stage de fin d'études.**
  - **EP** : bonus relié à l'expérience professionnelle qui à lien avec le mastère MIEH avec **+2 points** pour une **expérience de 2 à 4 ans**, **+ 5 points** pour une **expérience de 5 à 10 ans**, **+ 10 points** pour une **expérience supérieure à 10 ans.**
- **Le score du dossier présente 60% du score final**